

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 6 SEPTEMBRE 2016

Présent-e-s :

M.	Ginior	Rana Zolana	LR+	Président
M.	Luc	Lavarini	DCe	Vice-président

M.	Marceline	Barrillier	LR+	Conseillère
Mme	Sonia	Cathrein	LR+	Conseillère
M.	Benoît	Gaud	DCe	Conseiller
M.	Mark	Goldschmid	LR+	Conseiller
M.	John	Gyger	DCe	Conseiller
M.	Alexandre	Krasnosselski	DCe	Conseiller
Mme	Francine	Parisod Nicolet	DCe	Conseillère
Mme	Sylviane	Schrag	DCe	Conseillère
M.	Oscar	Sieve	DCe	Conseiller
Mme	Audrey	Zwicky-Chenaux	DCe	Conseillère
M.	Jacques	Zwicky	DCe	Conseiller

M.	Alain	Walder	DCe	Maire
M.	Conrad	Creffield	LR+	Adjoint
Mme	Béatrice	Guex-Crosier	DCe	Adjointe

M.	Claude	Crottaz		Secrétaire général
----	--------	---------	--	--------------------

Excusé-e-s :

M.	Jérémy	Annen	LR+	Secrétaire bureau
M.	Florian	Barthassat	DCe	Conseiller
M.	Christophe	Cortiglia	DCe	Conseiller
M.	Daniel	Fischer	Dce	Conseiller

Procès-Verbaliste :

Mme	Frédérique	Barbe		
-----	------------	-------	--	--

DCe : Démocrate-chrétien et Entente

LR+ : Libéral, Radical et Plus

M. Ginior Rana Zolana, président, souhaite la bienvenue aux membres de l'assemblée. Il excuse l'absence de MM. J. Annen, F. Barthassat, C. Cortiglia et D. Fischer et ouvre la séance à 20h35.

I APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

- I. Approbation de l'ordre du jour
- II. Approbation du P.V. de la séance du 21 juin 2016
- III. Prestation de serment
- IV. Communications du Bureau du Conseil municipal
- V. Communications du maire et des adjointes
- VI. Rapport des présidents de commissions
- VII. Projet de délibération, résolution, motion :
 - VII.1. *P-D-1399 Fondation intercommunale des communes de Bardonnex, Carouge et Troinex pour le logement des personnes âgées – Révision des statuts*
- VIII. Décision de l'AG de l'ACG du 22 juin 2016 relatives à l'octroi de diverses subventions par le biais du FI.
- IX. Propositions individuelles, questions et divers
- X. Calendrier

➔ **N'appelant aucune remarque, l'ordre du jour de la présente séance est approuvé.**

II APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 JUIN 2016

➔ **N'appelant aucune remarque, le procès-verbal de la séance du 21 juin 2016 est approuvé avec remerciements à son auteure.**

III PRESTATION DE SERMENT

Le président prie Mme Sonia Cathrein et l'assemblée de bien vouloir se lever pendant qu'il donne lecture de la formule consacrée, prévue à l'art. 2 du règlement du Conseil municipal, et extraite de l'art. 8 (B 6-05) de la loi sur l'administration des communes :

« Je jure ou je promets solennellement d'être fidèle à la République et Canton de Genève, d'obéir à la Constitution et aux lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge. De garder le secret de fonction sur toutes les informations que la loi ne me permet pas de divulguer ».

Le président prend acte, sous les applaudissements de l'assemblée, du serment de Mme S. Cathrein à qui il souhaite une cordiale bienvenue. Il l'informe que le tutoiement est de rigueur au sein du Conseil municipal.

IV COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Aucune communication.

V COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

1. Bicentenaire

M. A. Walder informe que les inscriptions pour la soirée du vendredi soir ont été nombreuses et qu'il ne reste que quelques places disponibles. Il rappelle que la manifestation se déroule sur trois jours et qu'il sera heureux de croiser des membres du Conseil municipal à cette occasion.

2. Route de Cugny – pose de phonoabsorbant

La route de Cugny a été en travaux cette dernière quinzaine en raison de la pose d'un revêtement phonoabsorbant. Quelques plaintes ont émané de la population en raison d'une mauvaise gestion de la déviation du trafic, essentiellement les deux premiers jours. Certains ont également reproché de laisser les pavés en bordure de chaussée alors que ces derniers sont source de bruit ; ce qui est contradictoire avec la pose de phonoabsorbant. **M. A. Walder** ajoute que la commune n'a été informée que très tardivement de la tenue de ces travaux (mi-juillet) qui font partie d'une campagne sur le bruit routier menée par le canton et qui ne prend pas en compte la modification d'aménagements spécifiques. Néanmoins, la commune réfléchit à des solutions de sécurisation et de modération du trafic, notamment à l'installation d'un trottoir en bordure de route.

3. Plan directeur des chemins piétonniers – enquête publique

L'enquête publique relative au plan directeur des chemins piétonniers s'est déroulée durant l'été. Les trois courriers de remarques, reçus à la mairie, seront prochainement étudiés et quelques modifications pourront être apportées au plan directeur.

4. Plan de site de Landecy – enquête publique

L'enquête publique relative au plan de site de Landecy a également eu lieu. Le département de l'aménagement étant le maître d'œuvre, il répondra aux divers courriers de remarques dont trois copies sont parvenues à la mairie.

5. Plan de site de Compsières

M. A. Walder indique que l'enquête technique, au sein des départements du canton, a suivi son cours tout l'été. Globalement, 95% des préavis sont favorables ; quelques-uns avec des réserves qui ne sont pas insurmontables. Un seul préavis négatif émane de la commission de l'urbanisme qui s'accroche à son premier préavis de 2012 implantant une école à Charrot. A ce sujet, M. A. Walder participera prochainement à une séance de travail au sein du département.

6. Dénomination de chemins – pénétrantes route d'Annecy

Comme il l'a annoncé en juin dernier, il a été demandé à la commune de réfléchir à une appellation officielle pour deux pénétrantes sises au niveau des 257 et 273 route d'Annecy. **M. A. Walder** informe qu'une séance, afin de discuter de ces dénominations et réunissant les habitants des zones concernées, se tiendra le 4 octobre prochain à 19h. Le seul souci est que les habitants des deux pénétrantes sont favorables au même nom, soit le chemin de la Mûre.

7. Conseil municipal – composition des commissions

M. A. Walder a ouï-dire que quelques roades seraient effectuées au sein des différentes commissions du Conseil municipal; il recommande au parti PLR+ d'en informer l'administration communale par écrit.

8. Nouvelle mairie – aménagement des locaux

Mme **B. Guex-Crosier** informe qu'une nouvelle demande, comprenant les diverses modifications convenues avec le Service des monuments et sites, soit le déplacement de l'armoire et la suppression de la paroi dans la grande salle, a été déposée et est actuellement en circulation technique.

9. Bâtiment de La Bossenaz – demande d'autorisation

La demande d'autorisation relative à la transformation et rénovation de la 3^e salle de La Bossenaz a également été déposée. A ce jour, les préavis sont favorables; la commission des bâtiments devra toutefois se pencher sur celui de l'Office cantonal de l'énergie qui a émis quelques remarques.

10. Fête des Ecoles

Mme **B. Guex-Crosier** remercie les membres du Conseil municipal qui ont prêté main forte lors du service de l'apéritif servi lors de la Fête des Ecoles, moment toujours très apprécié par la population.

11 Crèche La Cigogne

Depuis la rentrée scolaire, la commune bénéficie d'une place supplémentaire à la crèche La Cigogne. Celle-ci n'étant pas prévue dans le budget 2016, la ligne comptable correspondante présentera probablement un dépassement en fin d'année.

12 Déchets de cuisine

Durant l'automne, la campagne cantonale relative aux déchets de cuisine prendra place. La distribution des « petites poubelles vertes » sera organisée et une information sera donnée à la population. **M. C. Creffield** ajoute qu'un travail de logistique devra être fait en arrière plan au niveau des levées desdits déchets.

13 Règlement des déchets de la commune de Bardonnex

Le nouveau règlement des déchets de la commune de Bardonnex est actuellement en circulation au Service de la surveillance des communes.

14 Landecy – mesures de ralentissement

Le dépôt d'une demande d'autorisation pour l'installation de seuils de ralentissement dans le village de Landecy est envisagé. Ils s'apparenteront à ceux récemment installés par la commune de Troinex à l'entrée de son agglomération.

VI RAPPORT DES PRÉSIDENTS DE COMMISSIONS

Commission de l'aménagement, de l'urbanisme et de la mobilité :

M. A. Krasnosselski indique que, lors de sa dernière séance, la commission a :

- discuté des divers projets en cours.

Commission des bâtiments et école :

M. L. Lavarini indique que la commission ne s'est pas réunie depuis la dernière séance du Conseil municipal.

Commission environnement et développement durable :

En l'absence de M. J. Annen, **M. C. Creffield** indique que, lors de sa dernière séance, la commission a :

- discuté de la campagne cantonale sur les déchets de cuisine et s'attellera prochainement à l'attribution de l'aide au développement dont les différents dossiers seront remis en fin de séance aux commissaires.

Commission des finances :

M. G. Rana Zolana indique que la commission ne s'est pas réunie depuis la dernière séance du Conseil municipal.

Commission des routes, travaux, et emplacements communaux :

En l'absence de M. C. Cortiglia, **M. C. Creffield** indique que, lors de sa dernière séance, la commission a :

- pu apprécier la mise en place des drapeaux sur le giratoire de Compesières.
- continué sa réflexion sur l'amélioration du blason de la commune de Bardonnex sur le talus de Compesières,
- a constaté l'avancée des travaux sur les chemins communaux en espérant que ceux-ci seront terminés avant les vendanges.

Commission sociale et culture :

Mme S. Schrag indique que, lors de sa dernière séance, la commission a :

- traité trois demandes d'aide culturelle,
- discuté de la proposition de l'ARCE, association romande de conseils aux entreprises sur la garde d'enfants, qu'elle a finalement refusée,
- finalisé la sortie et commencé à organiser le repas des aînés.

VII PROJET DE DÉLIBÉRATION, RÉOLUTION, MOTION

1. P-D-1399 Fondation intercommunale des communes de Bardonnex, Carouge et Troinex pour le logement des personnes âgées – Révision des statuts

Personne ne s'opposant à l'entrée en matière, le président cède la parole à **Mme B. Guex-Crosier** qui explique que les statuts de la Fondation intercommunale des communes de Bardonnex, Carouge et Troinex pour le logement des personnes âgées, basés sur la Constitution genevoise, devaient être révisés. En effet, la durée de la législature communale ayant été portée à cinq ans, les statuts ont dû être modifiés en conséquence comme cela est le cas pour de nombreuses fondations et associations du canton. Saisissant l'opportunité de cette adaptation, le conseil de Fondation a décidé de faire un toilettage de l'entier des statuts dont Mme B. Guex-Crosier cite les principaux éléments. Elle termine en indiquant que, dans sa séance du 27 juin dernier, le conseil de Fondation a validé à l'unanimité ces nouveaux statuts.

M. C. Creffield demande si la limite de sept ans pour le mandat de l'organe de contrôle est consécutive ou cumulée.

Mme B. Guex-Crosier lui répond qu'elle est consécutive.

- ➔ **La parole n'étant plus demandée, le président soumet au vote le projet de délibération 1399.**

D – 1399 Fondation intercommunale des communes de Bardonnex, Carouge et Troinex pour le logement des personnes âgées – Révision des statuts

Considérant,

- *la volonté du Conseil de la Fondation intercommunale des communes de Bardonnex, Carouge et Troinex pour le logement des personnes âgées de procéder à une révision de ses statuts pour notamment se mettre en conformité avec la nouvelle Constitution genevoise,*
- *le travail réalisé par le bureau du Conseil lors de ses séances du 1er février et du 18 avril 2016 et par le Conseil de la Fondation intercommunale des communes de Bardonnex, Carouge et Troinex pour le logement des personnes âgées lors de sa séance du 27 juin 2016,*
- *le projet de modification des statuts annexé à la présente délibération,*
- *le vote favorable, à l'unanimité, des membres du Conseil de la Fondation intercommunale des communes de Bardonnex, Carouge et Troinex pour le logement des personnes âgées, lors de sa séance du 27 juin 2016.*

Sur proposition du maire et des adjointes,

➔ **le Conseil municipal décide**

1. D'approuver les nouveaux statuts de la Fondation intercommunale des communes de Bardonnex, Carouge et Troinex pour le logement des personnes âgées validés par le Conseil de la Fondation et annexés à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité, soit par 12 voix.

VIII Décision de l'AG de l'ACG du 22 juin 2016 relatives à l'octroi de diverses subventions par le biais du FI

Personne ne s'opposant à l'entrée en matière, le président cède la parole à **M. A. Walder**. Ce dernier explique que, dans sa séance du 22 juin dernier, l'ACG s'est prononcée favorablement à l'octroi de diverses subventions par le biais du FI dont il donne le détail.

- ➔ **La parole n'étant pas demandée, le président prend acte qu'aucun membre du Conseil municipal ne souhaite s'opposer à la décision citée en titre.**

IX PROPOSITIONS INDIVIDUELLES, QUESTIONS ET DIVERS

1. Composition des commissions du Conseil municipal

M. G. Rana Zolana informe que des rocares sont opérées, entre les représentants du PLR+, au sein des diverses commissions du Conseil municipal.

- Marceline Barrillier siègera à l'aménagement, aux bâtiments et aux routes,
- Sonia Cathrein siègera aux routes et à la sociale
- Jeremy Annen siègera à l'EDD et aux finances
- Mark Goldschmid siègera à l'EDD et à l'aménagement
- Ginior Rana Zolana siègera aux finances et à la sociale.

2. Tableaux des législatures

Au vu des changements au sein du Conseil municipal, **M. M. Goldschmid** demande si le tableau, figurant au mur de la salle des Chevaliers et mentionnant la composition de la législature actuelle, sera corrigé.

M. A. Walder répond que les tableaux s'arrêtent actuellement à la législature de 1995 mais que les modifications au sein du Conseil municipal sont en effet mentionnées.

3. Landecy – circulation

Dans le cas où des travaux, pour l'installation de ralentisseurs, devaient être effectués dans le village de Landecy, **Mme S. Schrag** demande si des mesures seraient prises pour empêcher les automobilistes de passer par le chemin des vignes; d'autant plus que ces derniers circulent à vive allure ce qui est dangereux pour les nombreux randonneurs.

Selon **M. C. Creffield**, il serait malheureusement difficile d'installer une barrière à l'entrée de ces chemins, les agriculteurs et viticulteurs devant pouvoir accéder en tous temps à leurs cultures. Il arrive que la police municipale fasse des contrôles dans ces chemins mais il craint que cela ne soit pas aux heures des pendulaires. Aussi, va-t-il discuter de cette problématique au sein de la commission des routes.

4. Giratoire de Compesières – drapeaux

Mme S. Schrag demande s'il serait possible, pour les associations, d'installer un oriflamme annonçant leur manifestation sur le nouveau dispositif du giratoire de Compesières ?

M. C. Creffield répond que cela serait possible pour autant que le drapeau soit de bon goût et financé par l'association. Il faudrait toutefois que les associations s'annoncent à l'avance pour éviter une collusion de dates.

M. A. Krasnosselski précise que ce système a été pensé de façon à représenter la commune au sein de Genève et de la Suisse ; trois drapeaux sont donc indissociables. Il ne resterait donc plus qu'un support pour accueillir un oriflamme annonçant une manifestation ou autre. De plus, des personnes lui ont fait remarquer que la croix de Malte paraissait petite en regard des caractères figurant sur l'un d'entre eux.

5. Conseil municipal

Mme S. Cathrein remercie l'assemblée pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé au sein du Conseil municipal.

X CALENDRIER

Commissions	Aménagement, urbanisme et mobilité	17.10.16	18h30	Salle des commissions
	Bâtiments et école	12.10.16	18h30	Salle des commissions
	Environnement et développement durable	28.09.16	18h30	Salle des commissions
		26.10.16	18h30	Salle des commissions
		30.11.16	18h30	Salle des commissions

Finances, économie et sécurité	21.09.16	18h30	Salle des commissions
	31.10.16	18h30	Salle des commissions
Routes, travaux, et emplacements communaux	05.10.16	18h30	Salle des commissions
Sociale et culture	27.09.16	18h30	Salle des commissions
	13.10.16	18h30	Salle des commissions
Bureau	22.09.16	18h30	Mairie
Conseil municipal	04.10.16	20h30	Salle des Chevaliers

Course du Conseil municipal 10.06.2017
 Org. : S. Schrag, F. Barthassat, B. Gaud

Le président remercie l'assistance et, invitant chacune et chacun à partager le verre de l'amitié, il lève la séance à 21h30.

Ginior Rana Zolana, président

Genève, le 11 septembre 2016/fb